



15ème législature

Question N° : 5884	De M. Didier Le Gac (La République en Marche - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique > formation professionnelle et apprentissage	Tête d'analyse >GRETA et réforme de la formation professionnelle	Analyse > GRETA et réforme de la formation professionnelle.
Question publiée au JO le : 27/02/2018 Réponse publiée au JO le : 12/06/2018 page : 5089 Date de changement d'attribution : 13/03/2018		

Texte de la question

M. Didier Le Gac attire l'attention de Mme la ministre du travail sur la place du réseau des GRETA dans la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement, le GRETA s'appuie, pour son développement, sur les ressources et compétences mises à disposition par ces établissements et sur des ressources propres. Le GRETA a développé une expertise autour de l'ingénierie de formation, l'accompagnement des publics jeunes et adultes, demandeurs d'emploi et salariés, vers la certification et l'insertion professionnelle, pour construire une offre de formation en lien avec les besoins des territoires. À la croisée des chemins entre problématiques économiques et sociales, les GRETA ont une mission de service public d'accompagnement économique des territoires. Le député rappelle que, de par leur positionnement spécifique inscrit dans le continuum formation initiale-formation continue, les GRETA sont à l'écoute des besoins des branches professionnelles, du service public de l'emploi, des conseils régionaux, des entreprises, des individus et inscrivent leurs réponses en cohérence avec l'ensemble de ces acteurs. Organisme public de formation soumis à la concurrence, le GRETA est un acteur national majeur dans le paysage de la formation continue : un demi-milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel ; plus de 500 000 stagiaires annuels pour 50 millions d'heures de formation ; plus de 40 000 formateurs et intervenants. C'est la raison pour laquelle, alors que la formation professionnelle est une priorité pour lutter contre le chômage structurel, il souhaiterait que lui soit précisée la place qui sera celle des Greta dans les réformes en cours.

Texte de la réponse

Dès le début des années 1970, le ministère de l'éducation nationale a choisi d'utiliser son potentiel éducatif pour répondre aux besoins de formation du pays en créant les Greta. Aujourd'hui, le réseau qu'ils constituent est fort de 120 Greta qui interviennent sur 4 750 sites de formation et peuvent s'appuyer sur les services et la complémentarité de 29 groupements d'intérêt publics formation continue et initiale professionnelle (GIP FCIP). Au total, ce sont environ 500 000 stagiaires qui sont formés par an. Et parce que les Greta sont animés d'une mission de service public qui les fait se tourner naturellement vers les publics les plus éloignés de l'emploi, ce sont, sur ce chiffre et selon les années, entre 200 000 et 220 000 demandeurs d'emploi qui bénéficient de leurs formations et acquièrent ainsi de nouvelles compétences. La lutte contre le chômage structurel que connaît le pays est donc bien au cœur de l'action des Greta. Pour proposer à chacun des réponses et des parcours « sur mesure », le réseau de la formation continue de l'éducation nationale cherche à être présent auprès de tous les acteurs susceptibles de favoriser une

dynamique en faveur de l'emploi : les entreprises publiques et privées, les collectivités territoriales, Pôle emploi, les Maisons de l'emploi, les groupements d'employeurs, les associations d'insertion, sans oublier les autres organismes de formation. Les Greta se positionnent bien, ainsi, comme des moteurs de développement territorial aux côtés de ces partenaires quotidiens. Pour qu'ils le fassent avec encore plus d'efficacité et de professionnalisme et continuent de tenir leur rôle dans les réformes en cours, les Greta s'adaptent en permanence à leur environnement en mutation :

- dès 2013, le ministère de l'éducation nationale a réformé la gouvernance des Greta en confiant un rôle accru aux recteurs d'académie, pour être à la fois au plus près des enjeux socio-économiques et leur permettre de se positionner davantage encore comme des interlocuteurs centraux des présidents de région sur le champ de la politique de formation continue des adultes ;
- en 2016, il a, par décret, rendu accessibles l'ensemble de ses diplômes professionnels par blocs de compétence pour les publics de la formation continue afin d'allier à la discontinuité des parcours professionnels la fluidité de la certification : les Greta peuvent ainsi contribuer à ce que les publics les plus éloignés de l'emploi acquièrent les diplômes professionnels de l'éducation nationale de façon progressive, à leur rythme ;
- en 2017, le ministère de l'éducation nationale a, par décret, et après avoir été accompagné par L'Association française de normalisation (AFNOR), créé un label Qualité, le label EDUFORM, dont les exigences pour les organismes de formation préparant aux diplômes professionnels de l'éducation nationale vont au-delà de celles du décret qualité du 30 juillet 2015. Toutes les académies s'y sont engagées, témoignant par là de leur ambition que l'ensemble de leurs prestations de formation continue soient tournées entièrement vers la satisfaction de leurs bénéficiaires et vers leur employabilité : de l'accueil à la formation, du bilan à l'accompagnement, de la passation d'examens au conseil auprès des organisations, l'exigence de qualité est partout. Aujourd'hui, le réseau des Greta continue d'évoluer :

- dans la construction d'un nouveau système d'information facilitant la connaissance de l'offre de stages ; il contribuera, conformément à la priorité gouvernementale, à faire des individus les acteurs directs de leur évolution professionnelle ;
- dans le cadre des réformes en cours, comme les autres organismes de formation, vers une contribution au développement de l'apprentissage ;
- dans le cadre d'un partenariat opérationnel en cours de finalisation avec Pôle emploi. Cette adaptation permanente du réseau des Greta et son dynamisme lui assurent de continuer de jouer un rôle important dans le paysage de la formation continue des adultes tel qu'il ressortira des réformes en cours. Il sera, à cet égard, un acteur engagé dans le Plan d'investissement dans les compétences (PIC).